

Agenda

- Jeudi 5 février : réunion publique : prochaines élections
- Dimanche 15 février : 11 h salle du conseil : AG du comité des fêtes,
- Jeudi 5 mars : 19h30 à 21 h – salle Eugénie Thévenet : soirée lecture
- Dimanche 15 et 22 mars : Elections municipales



Derniers vœux du mandat : retour sur le chemin parcouru

Dimanche 11 janvier à 11 heures, de nombreux habitants s'étaient déplacés pour partager ce moment devenu incontournable de la vie communale. Cette édition avait toutefois une saveur particulière, puisqu'il s'agissait des derniers vœux de l'équipe municipale actuelle.

Entouré de ses adjointes, Sandra Archimbaud et Sandrine Domingues, le maire Patrick Meunier a accueilli le public dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les élus municipaux, fidèles au rendez-vous, ont une nouvelle fois montré leur engagement et leur présence aux côtés des Noaillerots. Plusieurs membres du Conseil municipal des enfants étaient également présents.

Première à prendre la parole, Sandra Archimbaud, première adjointe, s'est exprimée avec beaucoup d'émotion. En ce début d'année 2026, elle a rappelé qu'il s'agissait pour elle de ses derniers vœux en tant qu'élu.

Elle a tenu à remercier l'ensemble des élus, les agents communaux et toutes celles et ceux qui ont travaillé au quotidien pour la commune. Elle est revenue avec sincérité sur les années passées, évoquant un travail d'équipe parfois exigeant, ponctué de débats, de désaccords, mais aussi de beaucoup de solidarité et de belles réussites. Sans langue de bois, elle a reconnu que tout n'avait pas été parfait, évoquant également les critiques parfois difficiles à encaisser, notamment sur les réseaux sociaux. Elle a conclu sur une note positive, en exprimant sa fierté d'avoir servi Noailly et en souhaitant le meilleur à la future équipe municipale.

Patrick Meunier a ensuite dressé le bilan du mandat. « Six ans, c'est long et court à la fois », a-t-il rappelé, avant d'énumérer les nombreux projets menés à bien. Parmi eux, la mise en place d'une permanence de la mairie le samedi matin, la création du Conseil municipal des enfants, l'ouverture des commissions municipales aux habitants, ou encore le renforcement de la communication avec la création du journal *Le Fil de Noailly*, la refonte du site internet et l'arrivée de Panneau Pocket.

Le maire a également souligné les nombreux travaux réalisés ces dernières années : le passage de l'éclairage public et de l'école en LED, le remplacement des anciens systèmes de chauffage par des solutions plus écologiques, la rénovation de plusieurs bâtiments communaux, la création d'une aire de camping-cars, la mise en place de la fibre dans l'ensemble des bâtiments communaux ou encore la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes. L'école n'a pas été oubliée, avec plusieurs améliorations pour le confort et le quotidien des élèves.

Sandrine Domingues a ensuite mis à l'honneur le travail mené avec le Conseil municipal des enfants. Elle a rappelé les nombreux projets portés par les jeunes élus, comme l'installation d'hôtels à insectes dans le parc, la décoration des portails de l'école, l'organisation d'une journée du souvenir ou encore le choix du nom de l'école. Elle a aussi évoqué les rencontres avec d'autres conseils municipaux d'enfants et la visite de la sous-préfecture de Roanne, des expériences riches et formatrices pour les jeunes. Elle a tenu à remercier chaleureusement les agents qui accompagnent les enfants au quotidien à la garderie, à la cantine et à l'école.

Avant de conclure, le maire a remercié les élus, les agents municipaux, les associations, ainsi que les commerçants et artisans qui participent activement à la vie et à l'animation du village. Il a également rappelé que l'équipe municipale avait toujours travaillé avec la même volonté : faire avancer Noailly.

La cérémonie s'est terminée dans la bonne humeur, avec des vœux de réussite adressés à la future équipe municipale, avant un moment convivial autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette.

Le Fil d'infos

Conseil municipal du mardi 19 novembre 2025

Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention “Santé” du CDG42

Le maire rappelle qu'à partir du 1er janvier 2026, les employeurs publics devront obligatoirement participer à hauteur de 15 € par mois à la complémentaire santé de leurs agents.

Le CDG 42 a signé une convention de participation avec la MNT, permettant à la commune d'y adhérer sans lancer de consultation. Les agents devront choisir ce contrat pour bénéficier de l'aide communale.

Le conseil municipal décide :

- d'adhérer à la convention « Santé » CDG42–MNT ;
- d'accorder une participation mensuelle de 15 € à tous les agents (titulaires, stagiaires et contractuels) adhérant au contrat ;
- d'approuver et signer la convention ;
- de verser au CDG42 une contribution annuelle de 25 € pour les frais de gestion ;
- de prévoir les crédits budgétaires pour les années 2026 à 2031.

Décisions modificatives – Ajustements budgétaires

Divers ajustements budgétaires sont validés, sans modification de l'équilibre global dépenses/recettes.

Les réajustements concernent :

- la voirie
- du matériel divers
- des dépenses d'énergie, combustibles, réparations
- des recettes associées (remboursements...)

L'ensemble est équilibré à 23 500 €.

Programme Voirie 2026 – Travaux envisagés

La commission voirie propose une liste de travaux servant de base à une demande de subvention départementale de 24 000 €.

Travaux étudiés (montants HT) :

Carrefour rues Mairie / Varennes (VC 9 / VC 10) – reprise enrobé : 13 414,75 €

Rue des Varennes – prolongement de reprise d'enrobé (50 %) : 3 049,00 €

Parking MTL – reprise d'affaissement : 13 746,50 €

Route de Briqueletière (VC 6) – reprise d'affaissement : 19 915,00 €

Route de la Brosse (VC 111) – reprise d'affaissement : 14 662,38 €

Route de Garambeau (VC 7) – reprise d'affaissement : 24 080,00 €

La commission voirie, réunie le 15 novembre, a priorisé trois chantiers :

- Route de la Brosse
- Route de Briqueletière
- Route de Garambeau

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Enveloppes cantonales 2026 – Demandes de subvention

Le conseil autorise le dépôt de demandes pour :

- Préau de l'école : réfection toiture + mur – 23 293,95 € HT
- Bar-restaurant communal : remplacement menuiseries (fenêtres, portes, volets) – 8 763,17 € HT
- Logement place de Verdun : installation de deux volets roulants + réfection du chauffage (PAC air/air) – 6 932,04 € HT

Admission en non-valeurs – Créances irrécouvrables

Sur la base des produits déclarés irrécouvrables :

Le conseil refuse la non-valeur pour un montant total de 6 950,81 € (budgets 2021 à 2024).

Les élus estiment ces créances encore recouvrables et demandent aux Finances publiques de poursuivre la procédure.

Informations diverses

Tarifs des gîtes au 1er janvier 2026 : • Taxe de séjour : 0,80 €, • Nuitée : 15,20 €, • Draps (option) : 3 €

Gîte rural : • Semaine (7 jours) : 231 € (soit 33 € la nuit), • Mois exceptionnel (31 jours) : 403 € (soit 13 € la nuit)

Gîte collectif : • Salle seule, journée (10h–17h) : 100 €, • Salle + dortoirs pour 24 h (10h–10h) : 240 €

Église : La voûte a été déposée. L'expert bâtiment confirme que les dégâts proviennent de la sécheresse et non d'un dégât des eaux, contrairement à l'avis initial de l'expert de l'assurance. Une demande de requalification du sinistre a été transmise à l'assureur.

Conseil d'école : Résultats des élections

• 104 inscrits – 90 votants → Participation : 86,54 %, • 8 parents élus (4 titulaires, 4 suppléants), • Possibilité de vote dématérialisé à l'étude

Activités passées : • Nettoyage du village – 26 septembre, • Foire du Roannais – 10 octobre (ateliers sportifs), • Cross du collège – 13 octobre (bonne participation)

Activités à venir : • Piscine du 8 décembre au 29 janvier – deux séances par semaine, • Vente de calendriers à partir du 8 décembre (au profit de la coopérative), • Spectacle de Noël au cinéma – 16 décembre, • Repas de Noël – 19 décembre

Évaluation d'établissement : • Auto-évaluation en cours – questionnaire transmis aux parents - • Évaluation externe prévue avec une équipe d'inspection

Noël du Foyer les Copains

Jeudi 18 décembre 2025, une centaine de membres du Foyer les Copains se sont réunis à la salle d'animation de la Bénisson Dieu pour terminer l'année 2025 autour d'un bon repas. 75 randonneurs, une quinzaine de danseurs et une dizaine de sympathisants avaient accepté l'invitation. Après l'apéritif où ils pouvaient déguster les recettes originales des membres du club, le président, Raymond Raquin souhaita la bienvenue à tous. Il présenta les membres du bureau élus cette année et remercia Michel Besson pour ses 48 années passées au sein du club au cours desquelles il aida sans compter. Il lui remit un beau coffret au nom de tous. Il invita tout le public à la marche du 8 mai qui aura lieu cette année un vendredi. Tout le monde pris alors place à table pour déguster un repas servi par les membres du club. Les festivités continuaient tout au long de l'après-midi où les danseurs prirent en charge l'animation. La reprise des randonnées aura lieu le jeudi 8 janvier avec le partage de la galette des rois et la distribution des cartes TEC.



Michel Besson retrace la vie de l'association qu'il a toujours portée – C'est en 1977 que le Foyer d'Éducation Populaire, association loi 1901, a remplacé l'association des anciens élèves de l'école publique de Noailly qui était dirigée par MM. Poizat, Cendron et Guillot. Cette association avait été présidée pendant 19 ans par M. Henri Méant qui a d'ailleurs reçu la médaille d'or de la Fédération des Œuvres Laïques en même temps que M. et Mme François et Jeanne Philippon pour les services rendus à l'école publique. Les derniers représentants de cette association souhaitaient depuis longtemps passer la main. Il était urgent de mettre en place une nouvelle association pour gérer la cantine. M. Jacquis Gaune fut le président créateur, il resta à la tête du FEP pendant 23 ans. Devant la nécessité d'avoir en urgence un Sou des écoles et une section cantine et par idéal, il a été décidé de rattacher l'association à la Fédération des Œuvres Laïques (FOL). Les objectifs étaient de promouvoir un mouvement éducatif complémentaire à l'école et de créer une véritable animation dans le village. Le FEP est aussi à l'origine de la création du club du troisième âge.

De 1977 à 1986, l'association est vite devenue pluridisciplinaire en regroupant tour à tour le Sou des écoles, la cantine, la gymnastique d'entretien, la section marche, la section voyage, le tennis de table, le club photo, la centrale d'achat et la bibliothèque. Dès la création de la section marche le titre "Les Copains de Noailly" a été rajouté à celui de FEP. Pour bénéficier des structures rodées de l'association le basket club a demandé son rattachement mais n'a pas survécu longtemps.

A compter de 1986, l'activité "Sou des écoles" et la cantine ont pris leur indépendance.

Depuis 2001, le FEP devenu Foyer Les Copains est présidé par M. Paul Pouilly et comprend encore cinq sections : Randonnée, danse de salon, photo, bibliothèque et scrabble.

En 2022, Mr Raymond Raquin est élu président et aujourd'hui, trois sections subsistent : randonnée avec 87 adhérents, danse avec 41 adhérents et scrabble avec 6 adhérents.

Après avoir été responsable de la cantine au sou des écoles, Michel fut responsable de la section ping-pong et de la section randonnée qui a été créée en 1985 et qui comptait une quarantaine d'adhérents. Aujourd'hui 87 marcheurs sont licenciés à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Une randonnée de masse est organisée tous les 8 mai et c'est un temps fort pour le village avec en moyenne 1000 à 2000 marcheurs. Chaque jeudi après-midi, les marcheurs prennent le départ pour une balade où deux niveaux sont proposés. Une fois par mois, une randonnée à la journée avec pique-nique tiré du sac est organisée. Ces randonnées se situent sur le village ou dans les villages environnants. Le groupe partage un petit repas de Noël pour clore l'année et en juin un pique-nique tiré du sac pour terminer la saison.



Voyant un nouveau bureau plein de projets et d'enthousiasme, Michel a souhaité se retirer des membres du bureau pour laisser place aux jeunes. Il reste membres du club et toujours à l'écoute de celui-ci, il participe toujours aux randonnées du jeudi et donnera la main à la randonnée du 8 mai. Il remercie le club pour ces bons moments passés parmi eux et pour ce beau cadeau qui lui a été remis par le Président Raymond Raquin.

COMITE DES FETES : La journée dégustation d'huîtres a encore tenu ses promesses.

Vous avez été nombreux à répondre présent pour faire de cette journée de "Dégustation et Vente d'huîtres de Vendée" une véritable réussite.

Avec plus de 10 000 coquillages ouverts, autant vendus en bourriches et 250 assiettes anglaises dégustées, le record de l'année dernière est battu.

Un immense merci à toutes et tous de nous avoir rendu visite sous notre chapiteau, devenu le temps d'une journée, temple de la restauration et de la fiesta. Merci à la Mairie pour l'emplacement, à notre ostréiculteur Hervé, nos vendeurs de Sel de L'Ile-d'Olonne, nos fournisseurs et les ambassadeurs de Tempo musette.

Enfin MERCI à nos bénévoles dévoués, passionnés et volontaires de tous âges.

Le Fil des associations

Noailly Histoire et Patrimoine : « Songe d'une nuit d'hiver »



C'est à l'abbaye de la Bénisson-Dieu magnifiquement parée de centaines de bougies que **Luc Arbogast** (The Voice 2013) a posé ses grelots pour la dernière date de sa tournée "Songe d'une nuit d'hiver", en acoustique. Une tournée qu'il a voulu proche du public et dans des lieux chargés d'histoire. L'association Noailly – Histoire et Patrimoine a relevé le défi d'organiser pour la première fois, et en très peu de temps, ce bel évènement malgré la fermeture de l'église et de la chapelle de la commune.

Lundi 22 décembre, 123 personnes étaient venues partager l'univers de ce chanteur atypique, accompagné de Perl Dabois et Ludovic Fleuret, et de leurs instruments médiévaux. Un moment suspendu, hors du temps, entre chants de Noël populaires et traditionnels, et danse d'un autre temps.

Autodidacte jouant à l'oreille sans connaître le solfège, Luc Arbogast chante et joue une musique inspirée

de la musique médiévale, et des traditions paysannes. Ses notes basses soulignent le lien avec la terre, ses aiguës, le lien avec le ciel.

Ultreïa ! (cri de ralliement des pèlerins de Compostelle qui signifie: «toujours plus loin, toujours plus haut!»)

Une dégustation de vin chaud est venue parfaire l'atmosphère de cette veillée d'hiver.

Une pleine réussite pour cette première animation musicale de l'association Noaillerote dont les bénéfices serviront pour la restauration du patrimoine de la commune.



Soirées lecture : venez nous rejoindre

Depuis 4 ans, les soirées lecture mensuelles sont un rendez-vous unique. Animées par **Robert Yacar**, elles offrent des moments simples et conviviaux où les mots circulent, les voix se rencontrent et où chacun peut même quelquefois s'initier à l'écriture en toute simplicité. Mois après mois, ces soirées rassemblent passionnés et curieux autour du plaisir de lire, d'écrire et de partager. Découvrons maintenant quelques témoignages de celles et ceux qui participent à ces soirées.

Chrystelle : « un jeudi par mois, Robert Yacar nous fait voyager autour de belles lectures ainsi qu'une initiation à l'écriture, moments rares, privilégiés de rêves, de douceur et d'amitié. »

Robert : « on se rend compte que dans un cadre bienveillant, tout le monde retrouve ses compétences négligées ou cachées et ça donne de merveilleux moments d'espoir ».

Evelyne : « si vous avez envie de lecture, venez nous retrouver un jeudi par mois dans une ambiance chaleureuse et enrichissante entouré de lecteurs et lectrices débutants ou confirmés. »

Josiane : « c'est dans un climat convivial et chaleureux que nous nous retrouvons auprès de Robert Yacar qui anime nos soirées lecture une fois par moi depuis 2 ans. Que du plaisir, de la détente et du partage ».

Monique : « une fois par mois, se retrouver pour évoquer ses coups de cœur de nouveau auteurs, mélange des genres, (classique, humour, polar, contes ou poésie) et même s'essayer à l'écriture.

Alexandra : « Avec Robert Yacar, l'amour de la lecture et de l'écriture devient un voyage où chaque mot ouvre un nouveau monde ».

Jacqueline : « Dans une ambiance agréable, découvrir de nouveaux livres, et en plus s'essayer à l'écriture, c'est inattendu et super ».

Sandra : « Une fois par mois, un atelier bienveillant réunit des amoureux de lecture. Dans ce cadre chaleureux et accueillant, chacun se sent libre de partager ses découvertes, d'explorer différents genres et de s'essayer à l'écriture. Ces rencontres offrent des moments de détente. Une belle parenthèse. »

VENTE DE LIVRES A L'ECOLE : Cette année, l'école a voulu reprendre la vente de livres neufs après plusieurs années de pause. De nombreux livres pour enfants de 3 à 12 ans étaient exposés dans la salle du conseil municipal. Après un premier repérage avec les enseignants, les enfants sont revenus, tout au long de la semaine, accompagnés de leurs parents pour acheter leurs livres préférés. Pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, l'achat direct sur le site internet était possible. Les enseignants remercient chaleureusement les 24 familles (44%) qui ont participé à cette vente, permettant d'obtenir 183€ de livres pour compléter la nouvelle bibliothèque de l'école. La manifestation sera sûrement reconduite l'année prochaine en espérant une plus forte participation des familles de l'école mais aussi des noaillerots en général.

